

Ordre du jour

Assemblée Générale 2021

de la MSA Picardie

9h00

Accueil et émargement des délégué.e.s

9h30

**Mot d'accueil par le Président
du Comité Départemental de l'Oise**

Ouverture des travaux de l'Assemblée Générale

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2020,
- Le rapport d'activité de la Directrice Générale,
- Le rapport moral du Président,
- Le règlement intérieur de fonctionnement des instances politiques de la MSA Picardie.
- Allocution de la DRAAF

10h45

La Ruralité

Présentation du rapport du Ceser Hauts-de-France
« *Comment dynamiser les territoires ruraux en Hauts-de-France pour en faire des lieux plus attractifs ?* ».
Le thème sera également illustré par la diffusion de courtes vidéos dans lesquelles vous découvrirez des projets MSA mis en place au coeur des territoires.

11h45

Tenue du scrutin

12h30

Déjeuner